

■ **Théraulaz S.A.**, à Blonay, exploitation d'une entreprise de gypserie-peinture (FOSC du 18.12.2002, p. 15). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois le 25 février 2003. La raison sociale devient: **Théraulaz S.A. en liquidation**.  
Journal no 3408 du 02.04.2003  
(00941042 / CH-550.0.122.260-2)